



CONSEILS

Cela vous paraît peut-être long ? Inutile ? Détrompez-vous ! Un projet associatif est indispensable. Le simple fait d'impliquer des personnes à réfléchir à la suite de l'aventure est motivant pour tous. Pouvoir se référer à un document au moindre doute, à la moindre question permet à tous de gagner du temps et de l'énergie sur le long terme.

Destinés à l'ensemble des acteurs impliqués dans l'association (membre du bureau, salariés, bénévoles, partenaires et mécènes, adhérents, institutions, ...), c'est ce vers quoi l'association tend à se diriger : **c'est son BUT et celui-ci doit répondre à plusieurs questions :**

✓ Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?

→ Le CDGYM peut vous accompagner dans cette démarche.

N'hésitez pas à contacter l'agent de développement, Mr Valentin ROSER, au 03 88 26 94 51 ou par mail : cdgym67-developpement@mds67.fr

Comité Départemental de Gymnastique du Bas-Rhin

4, rue Jean Mentelin 67035 STRASBOURG
03.88.26.94.51 - cdgym67@mds67.fr
www.cdgym67.com



Comité
Départemental
Bas-Rhin

LA BOITE A OUTILS

FICHE STRUCTURATION N°1.10

LE PROJET ASSOCIATIF : POURQUOI ?

QU'EST-CE QUE LE PROJET ASSOCIATIF ?

C'est non seulement la carte d'identité de votre club mais aussi un outil pour structurer votre association et la développer à partir de la situation actuelle de votre club.

Il part de votre situation actuelle pour se diriger vers des objectifs et des moyens d'actions afin de les atteindre. Il définit les orientations de votre association. Il est **INDISPENSABLE !**

A QUOI CA SERT ?

- ✓ A faire un état des lieux pour pouvoir mieux présenter et communiquer sur l'association
- ✓ A avoir une ligne directrice à laquelle se référer au fil des ans et qui concerne l'ensemble des personnes (membre du bureau, salarié, bénévoles,...)
- ✓ A établir des actions ayant du sens pour tous
- ✓ Permettre de motiver des personnes ressources ou encore de permettre à d'autres personnes de s'identifier à l'association et de s'y investir
- ✓ A obtenir des subventions diverses (CNDS,...)
- ✓ Proposer des objectifs à court, moyen et long terme (sur une olympiade)

PS : Il ne vous viendrait pas à l'esprit de conduire votre voiture sans votre tableau de bord, tableau qui vous donne des informations indispensables sur ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur de votre habitacle. On peut considérer le projet associatif comme le tableau de bord de votre association, la ligne de conduite à suivre.



LES GRANDES ETAPES DE LA CONSTRUCTION D'UN PROJET ASSOCIATIF

Avant de commencer, prenez soin de parler de votre projet et veillez à intégrer les personnes les plus impliquées dans votre association.

Il est indispensable d'inviter vos salariés et bénévoles à travailler avec vous sur le projet associatif : c'est un projet COMMUN de tout un club, et non un projet du président ! Ce sont les moteurs de votre association qui doivent être informés du projet afin de pouvoir exposer leur avis sur la faisabilité de celui-ci, et surtout leur envie de s'investir (ou non) dans celui-ci.

Pensez également lors de chaque étape à être objectif, pertinent, synthétique et pas trop ambitieux... Le projet doit rester réalisable ! Bien connaître son environnement, le contexte global sportif d'aujourd'hui, ses problématiques ainsi que les directives de votre ville, communauté des communes, département, région,... qui peuvent vous aider à construire un projet associatif en lien avec les orientations politiques et donc bénéficier d'un soutien politique de proximité.

1. L'ETAT DES LIEUX

Cette phase est indispensable, la plus longue mais doit être bien réalisée, de façon complète et précise afin d'arriver à des stratégies de développement (ou de pérennisation) valides. 2 types d'états des lieux à réaliser :

- Interne
 - Externe
- } Cf. fichier état des lieux

2. L'ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Grâce à l'état des lieux, on peut comprendre plus rationnellement pourquoi on propose ces activités, pourquoi l'on fonctionne comme cela, quoi consolider en priorité, ce qu'il faudrait laisser tomber, qu'est-ce qu'on pourrait proposer d'autre,...

Il faut partir des constats précédemment établis pour comprendre les points forts et points faibles de l'association.

➔ Les forces sont les points positifs internes au club, qui lui procure un avantage durable.

(Exemple : posséder son propre local ; avoir des personnes ressources compétentes, ...)

➔ Les faiblesses sont les points négatifs relatifs au club qui doivent être améliorés.

(Exemple : ne pas avoir assez de juges ou d'entraîneurs, de bénévoles, mauvaise ambiance, pas de projet de développement,...)

Il s'agit ici de lister les opportunités et les menaces liées à la stabilité et au développement de votre structure.

3. DEFINIR LES OBJECTIFS ET LES MOYENS

L'analyse de la situation nous emmène naturellement vers des objectifs : ce qu'on doit faire pour se pérenniser ou se développer. Il s'agit de les définir à court, moyen ou long terme et imaginer des actions à mettre en place pour pouvoir les atteindre. Listez vos grandes orientations pour les années à venir en fonction de vos points forts et de vos points faibles.

➔ De ces orientations, proposez un plan d'action concret !

4. CONSTRUIRE LE PLAN D'ACTION

De quoi avez-vous besoin pour mettre en œuvre un projet qui puisse tenir la route ?

Moyens matériels ? Humains ? Financiers ?

Il s'agit de le mettre par écrit !

